

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CAOUTCHOUC DE KARIE » en abrégé «  
SOCAK »

Siège TABOU DANS LE VILLAGE DE KARIE, Lot 57,  
Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CAOUTCHOUC DE  
KARIE » en abrégé « SOCAK »

Objet :

- ACHAT DE CAOUTCHOUC
- TRANSFORMATION DE CAOUTCHOUC
- VENTE DE CAOUTCHOUC TRANSFORME
- CREATION DE PLANTATIONS
- DIVERSES PRESTATIONS AGRICOLES
- TRANSPORT DE MARCHANDISES
- IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social TABOU DANS LE VILLAGE DE KARIE, Lot 57,  
Ilot 02

Dirigeant(s) M AOUSSI ASSEMIAN INNOCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TAB-01-2025-B12-00068 du 22/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 22/07/2025

